L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 78. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 27 NOVEMBRE 1866.

AGENCE DE L'*ABEILLE*.
M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Baton-Rouge.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des billets à ordre, mandats et actions cédés par des banqueroutiers à leurs créanciers. Voir l'annonce, à la troisième page.—De plus, 250 cordes de bois qui se trouvent à l'avant pont sur la Levée, en face de l'habitation Cessier, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve.

Par Montgomery & Bree—à leur salle d'encan, un assortiment de meubles, tapis, glaces, ustensiles de cuisine, &c. Aussi, aux écuries de P. Liner, beaux chevaux, mulets, vaches laitières, wagons, buggies, harnais, &c.

Par C. E. Fortier—encoignure Victoire et Enghien, à 10 heures, cinq balles de coton. Et à midi, sur la chemin de Gentilly, à l'endroit où s'arrêtent les chars, meubles, wagon, chevaux, mais, paille, harnais, &c., et toutes les bâtisses et écuries qui s'y trouvent, ainsi que le bail de la terre.

Par Neligan & Nash—à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue Bienville, 600 balles et sacs de coton, ainsi que du coton détaché.

Par O. de Fe kel—rue du Camp, au-dessous du City Hotel, installations de magasin, grillage en fer, poutres, tables, lits installations de gaz, &c.

Par O. Valeton—au No 43 de la rue Tchoupitoulas, cotn Natchez, riz, café, sucre.

Par John C. Bloom—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par J. P. Boisseau,—aux Nos. 49 & 51 de la rue Gravier, jambons, sucre, riz, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, bottes, souliers, brodequins, chaussures de dames et de demoiselles—vente sans reserve.

Par Vincent & Co.—au No. 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par D. E. Morphy,—au No 47 de la rue des Magasins, tôle, bleu fish salé.

☞ **Achetez vos confiseries chez M Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.**

ATTENTION!!

☞ Grande vente par le shérif, de billets, traites et actions données comme sûretés collatérales.

Nous appelons l'attention sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de billets, traites et actions données comme sûretés collatérales.

Pour le détail, voir aux annonces.

ATTENTION!!

☞ Vente à 12 mois de crédit, par le shérif, d'environ 250 cordes de bois.

Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, d'environ 250 cordes de bois, à première vue l'habitation Cessier.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

☞ **Grande vente par catalogue de marchandises sèches américaines et étrangères.** L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente par catalogue de marchandises étrangères et américaines qui aura lieu aujourd hui à 10 heures du matin, aux magasins d'encan de MM. E. Roger & Co., Nos. 15 et 17 Vieille-Levée.

Avis aux Capitalistes.

☞ MM. GIRARDEY & Cie, Encanteurs, nous prient d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente de l'habitation JACQUES TELESPHORE ROMAN, qui aura lieu le mercredi, 15 décembre prochain, à la Bourse des Encanteurs au centre ville.

Cette habitation est située à St-Jacques, à 56 milles de la Nouvelle-Orléans. Elle est établie en sucrerie. Les terres, presque vierges, sont d'une grande fécondité. La maison principale, avec ses magnifiques dépendances et la superbe allée de chêne verts qui y conduit, est l'un des plus beaux chateaux de la Louisiane.

La vente est positive et irrévocable, les héritiers ayant résolu d'opérer un partage. Les termes sont longs et avantageux. C'est donc une magnifique occasion offerte à nos capitalistes, que nous recevons à l'avis de MM Girardey & Cie pour plus de détails.

26 nov—3 f c. l

NOUVELLE PHASE
DE LA QUESTION DE RECONSTRUCTION.

Le triomphe des radicaux dans les dernières élections vient de faire entrer la question de reconstruction dans une nouvelle phase, dont le développement est trop intéressant pour que nous n'en suivions pas attentivement toutes les péripéties. Quelqu'étrange que soit le mouvement de volte-face opéré par les organes du parti conservateur au Nord, il faut leur accorder le bénéfice du doute jusqu'à ce que l'information soit pleine et complète.

Au premier abord, la défaite des démocrates paraît n'être changée en une débandade générale, et ce que leurs journaux se plaisent à qualifier de mouvement de flanc nous faisait plutôt l'effet d'une déroute honteuse. A tout prendre c'est un changement de base tant soit peu énigmatique. Essayons d'abord de débrouiller la situation par un exposé des faits, et nous conduirons peut-être à trouver le mot de l'énigme.

Le *Chicago Times* est le premier des organes démocratiques qui ait attaché le grelot du suffrage des noirs. Il l'a fait en enfant terrible qui lance à brûle pourpoint une nouvelle désagréable qui eût dû être présentée avec de grands ménagements. On crut d'abord à une de ces conversions subites, assez communes dans ce pays, qui n'ont d'autre cause qu'une transaction financière. Il n'en était rien, paraît-il, car le *Times* a été suivi dans la nouvelle voie où il venait de se lancer très brusque, par ses confrères en démocratie. Mais il a été suivi à distance, et les couleurs arborées par les feuilles conservatrices de New-York, Boston et Washington sont loin d'être aussi tranchées que celles du journal de Chicago.

En lisant chacun par les articles publiés sur ce sujet par les organes démocratiques, nous sommes arrivés à expliquer l'attitude qu'ils viennent de prendre de la façon suivante :

« La majorité du peuple s'est prononcée dans les dernières élections en faveur de l'abolition de toute distinction de race ou de couleur en ce qui concerne l'exercice des droits politiques. Nous nous inclinons, pour notre part, devant le vœu exprimé par la majorité dans chacun de nos Etats, et nous conseillons au Sud, dans l'intérêt général, de sacrifier ses « préjugés » et d'accorder le suffrage impartial afin de faciliter la reconstruction de l'Union. Mais nous persistons à soutenir la doctrine démocratique du droit des Etats : nous nions au Congrès le droit de s'immiscer dans la question du suffrage, car la Constitution réserve aux législatures d'Etat le pouvoir de décider qui sera électeur. Si le Sud suit notre conseil rien ne doit plus s'opposer à l'admission de ses envoyés au Congrès ; mais s'il le repousse il ne s'en suivra pas qu'il faille maintenir une exclusion contraire à la Constitution, par la seule raison qu'il n'aura fait qu'user d'un droit incontestable. »

Les extraits de quelques journaux indiqueront si nous avons bien résumé leur pensée. Voici, d'abord, ce que dit le *Post* de Boston :

La question du droit de suffrage a de tout temps été du ressort des gouvernements d'Etat, depuis que nous existons comme nation, et c'est à eux seuls qu'il appartient aujourd'hui d'en connaître. Nous savons bien qu'une nouvelle école d'utopistes a surgi de chaque idée engendrée par la tumultueuse époque de la guerre ; tous ceux qui semblent croire que les leurs prêtent leurs noms à ces folies. Mais elles sont effroidissantes, plus elles auront de chance de prévaloir, et dont l'idée dominante est que la guerre nous apprend pour le moindre de l'Union sous la constitution, n'a eu d'heureux résultats qu'en ce qu'elle a renversé l'Union et la constitution tout ensemble. Mais cette idée, dont l'audace est sans limite, se dévoile encore moins, n'donne aucun argument spécieux qui puisse justifier cette destruction de l'œuvre solide des fondateurs de notre système. Tout ce qu'elle peut dire, c'est que les esclaves sont changées ; le but de la guerre n'a pas été, que nous sachions, de démolir. mais bien d'édifier. Le Congrès n'a donc pas plus le droit de déjeter aujourd'hui des conditions de suffrage aux différents Etats qu'il ne l'avait avant la guerre. Dire que ce droit a été acquis par le résultat de la guerre, c'est tout simplement admettre que la guerre a totalement dénaturé et détruit notre système républicain.

Le *Post* n'ot déclare pas même que la presse démocratique recommande le suffrage impartial comme le plus sûr et le meilleur politique à adopter, ce qui, dit-il, fait échapper les journaux radicaux, restés fermes à l'idée que les Etats du Sud pourraient faire d'eux-mêmes ce que le Congrès les veut leur imposer.

Le *Journal of Commerce*, de New York, et plusieurs autres organes conservateurs importants se prononcent également en faveur du suffrage impartial en échange d'une amnistie générale, mais ils refusent au Congrès le droit d'imposer des conditions sur le suffrage soit par une loi, soit même par vote d'amendement constitutionnel.

Le *National Intelligencer*, de Washington, qui passe pour rédacter les vues de l'administration, s'exprime ainsi :

Nous avons tendu franchement la main à nos adversaires, mais malgré leurs professions de patriotisme et de conciliation, nous sommes pour disposés à céder à des exigences qui n'ont rien de raisonnable et qui tendent au renversement de notre système politique. Le Sud, y compris les Etats frontières, résistera certainement à toute mesure, quelle que soit la forme qu'elle affecte, qui portera atteinte aux droits des Etats. Il acceptera toute offre disposé à accorder aux noirs certains privilèges électoraux, si on lui en laissait l'initiative ; mais il ne se soumettra à aucune loi qui tendrait à les lui imposer.

Dans son numéro du 22 novembre, le même journal consacre une colonne entière à la discussion du droit de suffrage basé sur la propriété ou l'intelligence. Il conclut le principe de l'article 16 de législation sur ce sujet par des motifs tirés de la diversité des populations dans chaque Etat et des modifications constantes qui font une nécessité de laisser la législature locale seule juge de l'opportunité des changements à apporter aux qualifications électorales. Il combat l'idée de prendre la propriété ou l'intelligence comme base des qualifications électorales, et il soutient qu'aucun amendement nouveau sur cette question du suffrage ne peut être adopté par le Congrès avant que les législatures se soient prononcées sur le rejet ou l'adoption de l'amendement qui leur est, en ce moment, soumis. Puis il termine ainsi :

Le Président, disent les agitateurs radicaux, la reçu du Premier juge Chase le conseil d'adopter la politique de « amnistie générale » et suffrage impartial. Le Président peut lancer une proclamation d'amnistie générale, mais il faut le consentement des Etats pour l'adoption du suffrage impartial, ou plutôt de toute forme de suffrage.

Dans un article sur le suffrage nègre au Sud, le *World* cherche à prouver que si les envoyés du Sud étaient admis sans condition, et l'agita. tion de la question nègre abandonnée par le Nord, le peuple du Sud serait amené par la force des choses à accorder certains droits politiques aux noirs, afin de les garder comme serviteurs et de les empêcher d'émigrer dans les Etats du Nord où pourrait les attirer le désir de jouir de l'égalité politique. Les deux phrases suivantes résument son argumentation.

En essayant d'imposer le suffrage nègre, les radicaux tentent d'établir par la force ce qui arrivera infailliblement de soi-même, et ce qui arrivera d'autant plus promptement s'il seconsentent à restaurer l'Union. En repoussant le suffrage nègre comme une chose qu'on ne doit jamais tolérer, le parti radical exige des moutre tout aussi peu de sagesse et de prévision.

Comme on le voit, la tactique des feuilles conservatrices consiste à réclamer l'admission immédiate des représentants et des sénateurs du Sud, en donnant à entendre que le Sud cédant aux conseils d'une saine politique et à ses intérêts bien entendus, fera toutes les concessions désirables sur la question du suffrage.

Il n'est pas impossible que le Président dans son message n'adopte la même attitude. Il s'est déjà déclaré jadis en faveur du suffrage des nègres remplissant certaines conditions, et s'il croit nécessaire de sacrifier sa position par une simple recommandation dans ce sens, il n'hésitera pas à le faire, tout en maintenant sa théorie constitutionnelle du droit des Etats à régler la question du suffrage.

Le *Herald* n'est pas aussi modéré que ses confrères démocrates. Il dit que, si le Sud refuse d'accorder le suffrage universel en échange de notre amnistie générale, ce qui, selon lui, est probable à cause des préjugés de caste enracinés qui ont survécu à l'abolition, il faut que le Congrès ordonne une élection dans tous les Etats du Sud, en indiquant les conditions électorales, afin d'y réorganiser les gouvernements locaux, et qu'il confie au général Grant l'exécution de cet te loi. Le nœud gordien de la reconstruction se trouverait ainsi tranché par le sabre.

Comme le fait observer le *Post*, les radicaux sont furieux qu'on veuille leur enlever leur arme favorite du suffrage des noirs et la tourner contre eux. Ils battent tant soit peu la campagne et sont par d'accord les uns avec les autres sur la ligne de conduite que doivent suivre la majorité congressionnelle. Les radicaux ultra craignant déjà qu'on leur accorde ce qu'ils demandent, s'empressent de formuler de nouvelles prétentions. On a vu que M. Butler ajoutait à son programme l'éducation universelle; nous le verrons bientôt prêcher la miscégénation. C'est une fermentation générale, et il est difficile de dire à quel produit hétéroclite elle aboutira.

Le Congrès des Etats-Unis se réunit lundi prochain. Nous connaissons donc bientôt la politique probable qui sera exposée par le message et les vues de la majorité congressionnelle.

Dans les circonstances critiques où la destinée politique et sociale du Sud est en jeu, ne convient-il pas que les représentants et les sénateurs qu'il a nommés, se rendent à Washington, non dans le vain espoir d'être admis au Congrès, mais dans le but d'étudier la situation, de conférer ensemble et d'adresser à leurs constituants un rapport consciencieux exposant de la position et des concessions que leur suggèrera leur sagesse sur la conduite à tenir dans les conjonctures actuelles. Jusqu'à présent, il y a eu unanimité de vues dans les Etats exclus, il importe que cette unanimité soit maintenue et le meilleur moyen nous paraît être celui que nous suggérons.

L'Exposition de 1866 à la Nouvelle Orléans.

Un de nos amis nous communique les réflexions suivantes, qui s'accordent trop bien avec notre manière de voir pour que nous ne leur donnions pas place dans nos colonnes.

Après quatre ans de misères et à l'issue de la terrible guerre qui a ravagé sur le pays, on ne pouvait pas attendre qu'un peuple occupé encore à se reconnaître et à secouer les oreilles comme quelqu'un qui sort de l'eau, eût fait ou fasse de bonheur du doute jusqu'à ce que l'information soit pleine et complète.

Au premier abord, la défaite des démocrates paraît n'être changée en une débandade générale, et ce que leurs journaux se plaisent à qualifier de mouvement de flanc nous faisait plutôt l'effet d'une déroute honteuse. A tout prendre c'est un changement de base tant soit peu énigmatique. Essayons d'abord de débrouiller la situation par un exposé des faits, et nous conduirons peut-être à trouver le mot de l'énigme.

Le *Chicago Times* est le premier des organes démocratiques qui ait attaché le grelot du suffrage des noirs. Il l'a fait en enfant terrible qui lance à brûle pourpoint une nouvelle désagréable qui eût dû être présentée avec de grands ménagements. On crut d'abord à une de ces conversions subites, assez communes dans ce pays, qui n'ont d'autre cause qu'une transaction financière. Il n'en était rien, paraît-il, car le *Times* a été suivi dans la nouvelle voie où il venait de se lancer très brusque, par ses confrères en démocratie. Mais il a été suivi à distance, et les couleurs arborées par les feuilles conservatrices de New-York, Boston et Washington sont loin d'être aussi tranchées que celles du journal de Chicago.

En lisant chacun par les articles publiés sur ce sujet par les organes démocratiques, nous sommes arrivés à expliquer l'attitude qu'ils viennent de prendre de la façon suivante :

« La majorité du peuple s'est prononcée dans les dernières élections en faveur de l'abolition de toute distinction de race ou de couleur en ce qui concerne l'exercice des droits politiques. Nous nous inclinons, pour notre part, devant le vœu exprimé par la majorité dans chacun de nos Etats, et nous conseillons au Sud, dans l'intérêt général, de sacrifier ses « préjugés » et d'accorder le suffrage impartial afin de faciliter la reconstruction de l'Union. Mais nous persistons à soutenir la doctrine démocratique du droit des Etats : nous nions au Congrès le droit de s'immiscer dans la question du suffrage, car la Constitution réserve aux législatures d'Etat le pouvoir de décider qui sera électeur. Si le Sud suit notre conseil rien ne doit plus s'opposer à l'admission de ses envoyés au Congrès ; mais s'il le repousse il ne s'en suivra pas qu'il faille maintenir une exclusion contraire à la Constitution, par la seule raison qu'il n'aura fait qu'user d'un droit incontestable. »

Les extraits de quelques journaux indiqueront si nous avons bien résumé leur pensée. Voici, d'abord, ce que dit le *Post* de Boston :

La question du droit de suffrage a de tout temps été du ressort des gouvernements d'Etat, depuis que nous existons comme nation, et c'est à eux seuls qu'il appartient aujourd'hui d'en connaître. Nous savons bien qu'une nouvelle école d'utopistes a surgi de chaque idée engendrée par la tumultueuse époque de la guerre ; tous ceux qui semblent croire que les leurs prêtent leurs noms à ces folies. Mais elles sont effroidissantes, plus elles auront de chance de prévaloir, et dont l'idée dominante est que la guerre nous apprend pour le moindre de l'Union sous la constitution, n'a eu d'heureux résultats qu'en ce qu'elle a renversé l'Union et la constitution tout ensemble. Mais cette idée, dont l'audace est sans limite, se dévoile encore moins, n'donne aucun argument spécieux qui puisse justifier cette destruction de l'œuvre solide des fondateurs de notre système. Tout ce qu'elle peut dire, c'est que les esclaves sont changées ; le but de la guerre n'a pas été, que nous sachions, de démolir. mais bien d'édifier. Le Congrès n'a donc pas plus le droit de déjeter aujourd'hui des conditions de suffrage aux différents Etats qu'il ne l'avait avant la guerre. Dire que ce droit a été acquis par le résultat de la guerre, c'est tout simplement admettre que la guerre a totalement dénaturé et détruit notre système républicain.

Le *Post* n'ot déclare pas même que la presse démocratique recommande le suffrage impartial comme le plus sûr et le meilleur politique à adopter, ce qui, dit-il, fait échapper les journaux radicaux, restés fermes à l'idée que les Etats du Sud pourraient faire d'eux-mêmes ce que le Congrès les veut leur imposer.

Le *Journal of Commerce*, de New York, et plusieurs autres organes conservateurs importants se prononcent également en faveur du suffrage impartial en échange d'une amnistie générale, mais ils refusent au Congrès le droit d'imposer des conditions sur le suffrage soit par une loi, soit même par vote d'amendement constitutionnel.

Le *National Intelligencer*, de Washington, qui passe pour rédacter les vues de l'administration, s'exprime ainsi :

Nous avons tendu franchement la main à nos adversaires, mais malgré leurs professions de patriotisme et de conciliation, nous sommes pour disposés à céder à des exigences qui n'ont rien de raisonnable et qui tendent au renversement de notre système politique. Le Sud, y compris les Etats frontières, résistera certainement à toute mesure, quelle que soit la forme qu'elle affecte, qui portera atteinte aux droits des Etats. Il acceptera toute offre disposé à accorder aux noirs certains privilèges électoraux, si on lui en laissait l'initiative ; mais il ne se soumettra à aucune loi qui tendrait à les lui imposer.

Dans son numéro du 22 novembre, le même journal consacre une colonne entière à la discussion du droit de suffrage basé sur la propriété ou l'intelligence. Il conclut le principe de l'article 16 de législation sur ce sujet par des motifs tirés de la diversité des populations dans chaque Etat et des modifications constantes qui font une nécessité de laisser la législature locale seule juge de l'opportunité des changements à apporter aux qualifications électorales. Il combat l'idée de prendre la propriété ou l'intelligence comme base des qualifications électorales, et il soutient qu'aucun amendement nouveau sur cette question du suffrage ne peut être adopté par le Congrès avant que les législatures se soient prononcées sur le rejet ou l'adoption de l'amendement qui leur est, en ce moment, soumis. Puis il termine ainsi :

Le Président, disent les agitateurs radicaux, la reçu du Premier juge Chase le conseil d'adopter la politique de « amnistie générale » et suffrage impartial. Le Président peut lancer une proclamation d'amnistie générale, mais il faut le consentement des Etats pour l'adoption du suffrage impartial, ou plutôt de toute forme de suffrage.

Dans un article sur le suffrage nègre au Sud, le *World* cherche à prouver que si les envoyés du Sud étaient admis sans condition, et l'agitation de la question nègre abandonnée par le Nord, le peuple du Sud serait amené par la force des choses à accorder certains droits politiques aux noirs, afin de les garder comme serviteurs et de les empêcher d'émigrer dans les Etats du Nord où pourrait les attirer le désir de jouir de l'égalité politique. Les deux phrases suivantes résument son argumentation.

En essayant d'imposer le suffrage nègre, les radicaux tentent d'établir par la force ce qui arrivera infailliblement de soi-même, et ce qui arrivera d'autant plus promptement s'il seconsentent à restaurer l'Union. En repoussant le suffrage nègre comme une chose qu'on ne doit jamais tolérer, le parti radical exige des moutre tout aussi peu de sagesse et de prévision.

Comme on le voit, la tactique des feuilles conservatrices consiste à réclamer l'admission immédiate des représentants et des sénateurs du Sud, en donnant à entendre que le Sud cédant aux conseils d'une saine politique et à ses intérêts bien entendus, fera toutes les concessions désirables sur la question du suffrage.

Il n'est pas impossible que le Président dans son message n'adopte la même attitude. Il s'est déjà déclaré jadis en faveur du suffrage des nègres remplissant certaines conditions, et s'il croit nécessaire de sacrifier sa position par une simple recommandation dans ce sens, il n'hésitera pas à le faire, tout en maintenant sa théorie constitutionnelle du droit des Etats à régler la question du suffrage.

Le *Herald* n'est pas aussi modéré que ses confrères démocrates. Il dit que, si le Sud refuse d'accorder le suffrage universel en échange de notre amnistie générale, ce qui, selon lui, est probable à cause des préjugés de caste enracinés qui ont survécu à l'abolition, il faut que le Congrès ordonne une élection dans tous les Etats du Sud, en indiquant les conditions électorales, afin d'y réorganiser les gouvernements locaux, et qu'il confie au général Grant l'exécution de cet te loi. Le nœud gordien de la reconstruction se trouverait ainsi tranché par le sabre.

Comme le fait observer le *Post*, les radicaux sont furieux qu'on veuille leur enlever leur arme favorite du suffrage des noirs et la tourner contre eux. Ils battent tant soit peu la campagne et sont par d'accord les uns avec les autres sur la ligne de conduite que doivent suivre la majorité congressionnelle. Les radicaux ultra craignant déjà qu'on leur accorde ce qu'ils demandent, s'empressent de formuler de nouvelles prétentions. On a vu que M. Butler ajoutait à son programme l'éducation universelle; nous le verrons bientôt prêcher la miscégénation. C'est une fermentation générale, et il est difficile de dire à quel produit hétéroclite elle aboutira.

Le Congrès des Etats-Unis se réunit lundi prochain. Nous connaissons donc bientôt la politique probable qui sera exposée par le message et les vues de la majorité congressionnelle.

Dans les circonstances critiques où la destinée politique et sociale du Sud est en jeu, ne convient-il pas que les représentants et les sénateurs qu'il a nommés, se rendent à Washington, non dans le vain espoir d'être admis au Congrès, mais dans le but d'étudier la situation, de conférer ensemble et d'adresser à leurs constituants un rapport consciencieux exposant de la position et des concessions que leur suggèrera leur sagesse sur la conduite à tenir dans les conjonctures actuelles. Jusqu'à présent, il y a eu unanimité de vues dans les Etats exclus, il importe que cette unanimité soit maintenue et le meilleur moyen nous paraît être celui que nous suggérons.

POUR LES SOLDATS BLESSÉS ET ESTROPIÉS

Le public n'oubliera pas que mercredi prochain 28, il y aura barbecue et danse aux Lafitte Grounds, pour la bénéfice de l'Association de l'Hôpital du Sud. Les portes seront ouvertes à neuf heures du matin. Les courses commenceront à deux heures. On peut se procurer des billets, dans tous les hôtels de la ville.

Cette fête est comme le couronnement de la foire dont la clôture a lieu aujourd'hui mardi. Nous espérons que des 100 mille ou 150 mille personnes qui ont visité la grande exposition beaucoup se feront un devoir de retourner encore une fois aux Fair Grounds de cette manière du motif qui a inspiré l'heureuse idée de faire profiter le plaisir même à une œuvre de charité.

CONCERT A L'OPÉRA.'— Décidément le public paraît avoir perdu le goût des concerts, il n'y a plus qu'un petit nombre de fidèles qui se laissent attirer par l'attrait de ces soirées musicales. Il y avait bien à l'Opéra, un public choisi mais peu nombreux pour applaudir Mlle Fleury-Urban et M. *J. Médézy*, qui ont fort bien chanté leurs morceaux, et pour faire un succès d'estime aux amateurs qui avaient obligeamment donné leur concours à ce concert de charité. On a également rendu justice au talent de M. Vander Gucht, le flutiste.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Le spectacle de ce soir se compose de la charmante comédie en 2 actes, intitulée : *Bataille de Dames*, et du délicieux vaudeville, *La Fille du Bandolero* et *Le Pâté de chamoyeux*, en tout cinq pièces, remplis d'esprit et de gaîté.

CONFÉRENCE.— Nous apprenons aujourd'hui un événement qui fera une terrible consternation à ceux de même genre établis dans le voisinage. La fameuse taverne connue du public en général qu'il fera l'ouverture de ses nouveaux salon de Lunch pour dames et messieurs, au coin des rues Canal et Carondelet, mercredi 28 du courant. Avis à ceux qui iront, sont à consommer des choses délicates. Tous ordres pour soirées et noces, pour la campagne comme pour la ville, seront exécutés promptement. Voyez l'annonce.

VIANDE DE BOUCHERIE.—Nous avons reçu de la Société de Bienfaisance des Bouchers une magnifique entrecôte de bœuf, faisant partie de la viande de boucherie qui a remporté le prix à l'exposition. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit aussi savoureuse qu'elle est belle d'apparence, et nous ferons honneur à l'œuvre de la Société. Nous remercions ces messieurs de leur attention.

ASSOCIATION DU CROISSANT.—MM. les membres de l'Association de Bienfaisance du Croissant sont convoqués pour le 29 du courant, à 8 heures du soir, dans la salle ordinaire de leurs séances, pour s'occuper d'élections et d'affaires importantes.

ARRIVÉE DU STEAMER "MORNING STAR."— Le steamer *Morning Star*, capitaine H. Nelson, est arrivé hier de New York après une traversée pénible. Le 25, il a rencontré le *Mississippi* allant d'ici à New York.

Moulin à égrener le Coton.

Nous avons déjà fait allusion au merveilleux moulin à égrener le coton que chacun a pu voir fonctionner à l'exposition. Cette machine est le résultat de perfectionnements nombreux apportés au *cotton gin* primitivement inventé par Eleazar Carver en 1807, à Natchez, Mississippi. Depuis cette époque vingt brevets d'invention ont été pris successivement par l'inventeur pour des améliorations successives, dont nous ne signalerons que les deux plus importantes. En 1838 M. Carver ajoutait à son appareil une nouvelle grille pour empêcher l'accumulation du coton dans les espaces laissés au-dessus des dents, accumulation qui faisait que les fibres du coton étaient coupées ou emmêlées. En 1845, un cylindre à brosses était ajouté à l'appareil qui ainsi complété devenait le *cotton gin* par excellence, offrant des avantages d'une supériorité incontestable et évitant les défauts signalés jusqu'alors dans toutes les machines à égrener le coton.

Mais là ne s'est pas arrêté le génie de l'invention. Les fabricants du *gin Carver* ont ajouté d'importantes innovations dont l'utilité sera reconnue par les planteurs, c'est d'abord une boîte s'ajustant elle-même pour le cylindre à dents de scie et les brosses, boîte qui a pour objet d'éviter la friction et l'échauffement, puis ce qu'ils appellent « adjustable gratefull bute » qui qui facilite l'ajustage et la réglementation de différentes pièces.

Un des avantages du Gin de Carver est que l'acheteur peut toujours remplacer chaque partie de la machine ou s'en procurer des duplicatas.

Enfin, on peut se procurer séparément un appareil à nettoyer epatent roll clearers qu'on peut ajouter à l'appareil. C'est une invention que M. Wm Foster Pratt, agent pour la vente du Gin Carver, a fait breveter en 1860. M. Foster est, depuis treute ans, l'agent pour la vente des Gins de E. Carver & Co : il invite les planteurs à examiner le modèle qui fonctionne à la Foire et il s'empresera de donner, à son magasin, 170, rue Gravier, toutes les explications désirables. Nous renvoyons d'ailleurs nos lecteurs pour plus de détails à son annonce publiée dans une autre colonne.

CHRONIQUE LOCALE.

☞ GRANDE EXPOSITION. — Même beau temps hier, et même grande foule aux Fair Grounds. Les machines ont toutes parfaitement fonctionné, mais nous regrettons d'avoir à rapporter un accident. M. G. W. Emory, de cette ville, inventeur d'une machine qui l'aimait mouvoir lui-même, a eu la main droite broyée par les rouages où elle s'était malheureusement engagée. On croit que l'amputation sera forcée.

La foire finira aujourd hui, l'intention d'en remettre la clôture à jeudi ayant été abandonnée.

Prix et mentions—Meubles de chambre à coucher, P. Maillard, N. O., médaille d'argent.

La meilleur armoire, P. Maillard, prix $10.

Chaise à fumer, P. Maillard, N. O., mentionnée pour le prix.

Installation pour monstiquaire, Cohen et Pinski, N. O., recommandée pour le prix.

Cercueil et undertackrie, T. W. Bollic, N. O., recommandé pour le prix.

Cercueil métallique, C. L. Crane, agent recommandé pour le prix.

Sage et les vues de la majorité congressionnelle

Dans les circonstances critiques où la destinée politique et sociale du Sud est en jeu, ne convient-il pas que les représentants et les sénateurs qu'il a nommés, se rendent à Washington, non dans le vain espoir d'être admis au Congrès, mais dans le but d'étudier la situation, de conférer ensemble et d'adresser à leurs constituants un rapport consciencieux exposant de la position et des concessions que leur suggèrera leur sagesse sur la conduite à tenir dans les conjonctures actuelles. Jusqu'à présent, il y a eu unanimité de vues dans les Etats exclus, il importe que cette unanimité soit maintenue et le meilleur moyen nous paraît être celui que nous suggérons.

Cercueils de bois, N. T. Edson, N. O. recommandé pour le prix.

Table de billard, Brunswick et frères, Cincinnati, recommandé pour le prix.

Bureau ronchaux, T. Decker, N. O., beau travail, recommandé pour le prix.

Meubles de chêne, Montgomery et frères, N. O., notice spéciale.

Meubles de chambre à coucher, Norman Whitney, N. O., notice spéciale.

Belle exposition de meubles, Mitchel Craig et Cie, N. O., notice spéciale.

Articles de tapissier, Henry Seibrecht, N. O., notice spéciale.

Table de billard, B. Antognini, N. O., notice spéciale.

Classe No 28—A. W. Meriam, surintendant.

Assortiment d'ardoises, J. G., Le, N. O., recommandé pour le prix.

Bidons à huile pour plantation, Smallwood, West & Co, Mo., recommandant pour le prix.

Articles en cuivre rouge, faits à la N. O., J. L. Baringer.

Appareil d'épreuve, J. L. Baringer, N. O., recommandé pour le prix.

Garnitures de poêles, faites en Louisiane, Levi & Navra, N. O., recommandé pour le prix.

Couverture de toit cimentés, Page, Bradford & Co, N. O., notice spéciale.

Machine à fabriquer du désinfection, Page, Bradford & Co, N. O., notice spéciale.

Vernis, Page, Bradford & Co.

Réfrigérateur et filtre, Levi & Navra. Prix $10.

Réfrigérateur, John D. Strong. Prix $5.

Vaisselle de Chine, faite en cet Etat. Levi et Navra. Diplôme et médaille d'argent.

Filtre, S. Z. Relf. Prix.

Comptoir pour soda water, J. W. Norris & Co., N. O., recommandé pour le prix.

Fontaine à soda portative, J. W. Norris & Co, recommandée pour le prix.

Classe No 12—Polyer surintendant.

Les prix accordés concernent les grains et la farine de Maurer et de Cie, N. O.

Pain de boulanger, O. M. Redon, N. O., 2nd

Mme Margaret Haugherty, N. O.

Pain pilote, Margaret Haugherty, N. O.

Biscuits de soda, N. A. Baumgarden & Co, N. O.

Biscuits de mer, N. A. Baumgarden & Co, N. O.

Biscuits doux, Beals, Miller & Co, N. O.

Biscuits de Boston, Margaret Haugherty, N. O.

Pains de maison, Mme Riley, N. O. ; 2d prix, Mme A. Mitchell, N. O.

Fromage, E. Williams, Ohio, exposé par Mc Farlane, Straight, N. O.

Beurre frais, R. T. K. Bennett, Jefferson City. 2d prix. Margaret Haugherty, N. O.

Classe No 7—N. E. Bailey, surintendant.

Bronzette de levée, de jardin, pour bois, chaubon : Phelps, Parke & Co., très bon article.

Divers instruments de cultivateurs, Jacob Barker, Est-Feliciana, Lse, et W. C. Baker, de St-James. Diplôme recommandé.

Pompe de citerne, Wm. Kœuig, de St-Louis. Excellent article recommandé.

Dégénéur pour mais, prix de $20, fait par H. Sinclair, de Baltimore, exposé par Stark, Staaffer & Co., N. O.

Egréooir à la main, exposé par Knight & Co., N. O. Médaille par mérite spécial.

Taille paille et foin, par E. Sinclair, de Baltimore.

Instruments de chirurgie, J. J. Hart & Co., représentant Snowden et frères, de Philadelphie.

Machine à coudre, mention honorable pour Wheeler & Wilson, exposée par Peck & frères. Diplôme et prix de $25.

Machine à coudre de Sloat. Complimente pour le fini.

Machine à coudre, de Singer, recommandé.

Membres artificiels de *Dr. Hly*, fait ici, recommandé pour le prix.

Pompe aspirante, M. Madden, de Philadelphie, exposée par M. E. M. Irene & Co., médaille d'or.

Moulin à vent, médaille d'argent et diplôme à Alexandre Heggie, N. O.

Vin Isabelle, sherry, catawba, long worth, Cincinnati, Ohio, exposés par J. B. Marison & Co, diplôme et prix.

Cordiaux et sirops, Geo W. Dunbar, N. O. recommandé pour le prix.

Exposition de papiers, articles de bureaux, Stations de M. Farmerough, N. Orléans.

Presse à main, A. B. Westrop, N. O.

Le meilleur papier du Sud, prix recommandé par le révérend J. W. Stickens, N. O. propriétaire de la fabrique. Vaincu. Pas de concurrents.

Pour les meilleurs specimens d'impression—Bouvain & Lewis, N. O.

Livres en blanc, rayés et reliés faits à la N. Orléans, Bouvain & Steel.

Exposition de livres d'école, du Sud, composée dans le Sud, exhibée par MM. Bloomfield & Steel—mention honorable.

Keller & Marmont ont exposé un assortiment de bijouterie valant environ $32,000 et fabriqué par eux-mêmes Passage de la Bourse.

Machine de chemisé et grille—James Reynolds, N. O.

Meilleur fourneau de cuisine, McIntyre & Agnew, N. O. recommandé.

Table incrustée, John Un & fils, Cincinnati. Prix approuvande.

Arcades marbrée, chemisée et grille, Kuechendorf, Bienvenu & Co, N. O.

Exposition d'instruments de charpentier, C. H. Slocomb, N. O.

Candélore de fonte pour sucre, Leeds & Co., N. O.

Quincaillerie, C. H. Slocomb N. O.

Exposition d'outils tranchants, C. H. Slocomb.

Fourneaux à l'huile de pétrole. J. C. Illingworth, N. O.

Chaînes à partouverre, John Cook, St-Louis.

Livre en blanc Impérial, Bloomfield & Steel, N. O.

Le prix particulier de $15, offert par l'association des Bouchers pour le meilleur matériau, a été donné à

Casteau de boucher, C. H. Sclocomb N. O. prix $5.

Lampe atmosphérique à balle de charbon, Andrew Tiuss, Springfield, Mass. recommandé pour le prix.

Montre à répétition, même personne.

Montre pour un navire à vapeur, James Buchanan, d'Alger, a reçu une notice spéciale.

Mme Margaret Haugherty, la boulangère de la rue de la Commune, près de la Nlle-Levée, a reçu la première médaille pour les meilleurs pains, ainsi que des prix et des recommandations pour beaucoup d'autres articles de son industrie. Mme Haugherty, est très entreprenante et charitable.

M. John Douglas, graveur, rue du Camp, a exposé de fort belles cartes gravées, ainsi que des planches et d'autres articles.

Le prix *spécial* de $100 offert par E. T. Hart & Co. pour le meilleur spécimen de sucre fait par le procédé du vacuum, a été adjugé à A. Thompson & Co., N. O.

Le prix qui avait été donné à A. E. Blackmar pour le meilleur orgue de salon, a été retiré, attendu qu'il était destiné à un instrument fait dans la Vallée du M